



# COMMUNIQUÉ 2025

Justice globale, ensemble



Le C7 (Civil 7) est un groupe d'engagement officiel du Groupe des 7 (G7) et représente les positions de la société civile mondiale.

# JUSTICE GLOBALE, ENSEMBLE

**Le monde est à un tournant et le G7 ne peut pas se permettre de rester les bras croisés. Des décennies de coopération internationale ont permis d'accroître le progrès et la prospérité mondiaux, mais l'isolationnisme croissant, l'escalade des conflits, l'urgence climatique et l'aggravation des inégalités sont en train de renverser ces progrès. Cela crée un monde plus instable, qui menace tous les pays du monde, y compris ceux du G7. Soyons clairs : il ne peut y avoir de sécurité ni de progrès économique juste sans coopération mondiale. Les personnes, leur dignité, leur sécurité et leur avenir doivent être au cœur de chaque décision politique. Le G7 n'est pas seulement un forum de discussion ; il doit être un moteur d'action significative et un champion de l'ordre mondial et de la solidarité.**

Alors que le G7 célèbre son 50e anniversaire, la dynamique du pouvoir mondial a radicalement changé depuis sa création, reflétant un monde plus multipolaire avec des priorités toujours plus concurrentes. Si ce rassemblement d'économies avancées reste influent, sa capacité à façonner les résultats mondiaux n'est plus assurée. Les transitions de pouvoir dans plusieurs pays du G7 sont source d'incertitude, tandis que les divisions sur la Russie et l'Ukraine, Israël et la Palestine, le commerce et l'économie mondiaux, ainsi que l'action climatique, menacent d'accroître l'incertitude et de réduire à néant des décennies de progrès. À l'heure actuelle, si le G7 ne parvient pas à agir de manière décisive, il risque non seulement de perdre sa crédibilité, mais aussi d'accélérer la fragmentation mondiale.

Les enjeux sont élevés : coopération ou chaos.

Pendant des décennies, les décisions du G7 ont façonné la coopération mondiale. Si les membres ont traditionnellement défendu la stabilité économique, la santé mondiale et l'action humanitaire, ils/elles ont

également contribué, directement et indirectement, à des politiques qui ont creusé les inégalités, ancré des modèles de croissance non durables et exacerbé le changement climatique. À cela s'ajoute aujourd'hui une nouvelle réalité dans certains pays du G7 et chez ses alliés : des réductions soudaines et spectaculaires de l'aide étrangère et un retrait de la coopération internationale. Et nous savons que ce retrait ne fera que créer un monde plus instable, un monde qui pourrait ne pas contenir la prochaine pandémie, un monde qui pourrait être incapable de résister aux menaces d'un autoritarisme croissant, et un monde qui pourrait rendre des milliers de communautés invivables.

Pour beaucoup trop de personnes, chaque matin commence dans l'incertitude. Beaucoup ne savent pas d'où viendra leur prochain repas, un fardeau qui pèse particulièrement lourd sur les femmes et les filles. D'autres ont perdu leur maison à cause de conflits ou de catastrophes climatiques et ne savent pas où ils/elles dormiront la nuit. Face à des options limitées, beaucoup sont contraint-e-s de chercher refuge

ailleurs, tombant parfois entre les mains de ceux qui exploitent l'instabilité à leur propre profit. C'est le sort de millions, voire de milliards de personnes, y compris des citoyen-ne-s défavorisé-e-s des pays du G7.

Pendant ce temps, les ressources de plus en plus rares sont utilisées pour faire face à ces crises, tandis que les restrictions croissantes de l'espace civique alimentent le désespoir. En fait, l'espace civique se réduit à un rythme alarmant alors que les gouvernements du monde entier, y compris certains membres du G7, adoptent des lois restrictives, font taire la dissidence et prennent pour cible les défenseur-euse-s des droits de la personne, les journalistes et les organisations de la société civile. Sans une société civile libre et dynamique, il ne peut y avoir de progrès significatif en matière de développement. Rappelons-nous que c'est la société civile qui est en première ligne face à de nombreux défis mondiaux, et qu'il est dans l'intérêt de tous-tes qu'elle soit habilitée et financée de manière prévisible. C'est fondamental pour la crédibilité du G7 et sa capacité à contribuer à un impact durable et positif.

Face à des obstacles apparemment insurmontables, les gens ont fait preuve d'une résilience extraordinaire. Mais la survie ne suffit pas. Trop de personnes sont contraintes de naviguer dans des systèmes qu'elles perçoivent comme étant contre elles, où les opportunités restent hors de portée et où l'espoir se fait de plus en plus rare. Ces personnes ne demandent pas la charité ; elles attendent des actions décisives de la part de ceux/elles qui sont au pouvoir pour soutenir des systèmes qui élargissent les opportunités, investissent dans les biens publics mondiaux et fournissent les ressources nécessaires à un développement durable et équitable.

**Ce que le Civil 7 (C7) demande au G7 n'est pas simple, mais est tout de même clair : réinvestir dans la coopération mondiale en plaçant les personnes et la planète au centre de chaque décision.**

Le G7 ne peut pas se permettre d'être un dialogue qui manque de résultats réels et tangibles. Si les pays du G7 sont en dernier ressort responsables devant leurs électeur-trice-s nationaux-ales, la responsabilité du groupe s'étend bien au-delà de ses propres frontières, et les décisions qu'il prend façonnent l'avenir des économies et des sociétés du monde entier. Le G7 doit non seulement préserver et renforcer

l'ordre international fondé sur des règles qui a soutenu sa prospérité, y compris le multilatéralisme et la souveraineté des nations, mais aussi faire des choix audacieux qui orientent le monde vers un avenir plus juste et plus durable pour tous-tes.

En tant qu'hôte du G7 en 2025, le Canada se trouve à un moment charnière. Le monde attend du Canada et de tous les pays du G7 qu'ils réaffirment les valeurs de paix, de démocratie et de droits de la personne, en utilisant leur pouvoir pour renforcer l'engagement multilatéral, notamment par l'intermédiaire des Nations Unies. Les dirigeant-e-s qui croient en ces principes fondamentaux doivent s'exprimer, car la sécurité mondiale et la sécurité intérieure sont profondément liées. La coopération internationale et l'aide étrangère ne consistent pas seulement à aider les autres, elles sont fondamentales pour notre stabilité et notre prospérité collectives.

En 2025, le C7, coordonné par Coopération Canada, rassemble des centaines de voix provenant de dizaines de pays, tant au sein qu'en dehors du G7. Il reflète les positions des acteur-trice-s de la société civile qui cherchent à progresser autour de quatre thèmes prioritaires : le climat, l'énergie et l'environnement ; la justice économique ; l'action humanitaire et la paix ; et le développement durable. Dans tous ces domaines prioritaires, les OSC représentées au sein du C7 s'efforcent de conduire le changement et de préserver l'espace civique dans un contexte de répression croissante des droits de la personne et de la démocratie. Au-delà de sa capacité de mobilisation en tant que groupe d'engagement officiel du G7, le C7 met à profit sa position de défenseur de l'intérêt public pour enrichir les conversations au niveau des dirigeant-e-s et des ministres par des recommandations percutantes et réalisables.

La société civile mondiale exhorte donc les gouvernements du G7 à prendre des mesures audacieuses, à renforcer les alliances et à multiplier les possibilités de coopération mondiale. Ce n'est que par une collaboration, une ouverture, un respect et un dialogue significatifs que la société civile et les gouvernements pourront surmonter les défis les plus urgents de notre époque et jeter des bases solides pour que les générations futures puissent s'épanouir.

# CLIMAT, ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT



Le monde est confronté à une crise climatique qui s'aggrave, 2024 marquant l'année la plus chaude jamais enregistrée et les événements météorologiques extrêmes devenant plus fréquents et plus graves. La biodiversité est en chute libre, avec un million d'espèces menacées d'extinction en raison de la destruction de leur habitat, de la pollution et des changements climatiques. Malgré un consensus scientifique clair, l'expansion des combustibles fossiles se poursuit, les gouvernements approuvant de nouveaux projets qui sapent les objectifs climatiques mondiaux. Dans le même temps, la désinformation sur le climat, souvent liée aux intérêts des combustibles fossiles, alimente de faux récits qui minimisent les risques et retardent l'action. Pendant ce temps, les militant-e-s pour la justice climatique et l'environnement sont confronté-e-s à une violence croissante et à un espace de plaidoyer de plus en plus restreint, ce qui affaiblit encore la lutte pour un avenir durable. Le G7 doit réagir avec un leadership audacieux, en assurant un financement climatique adéquat pour les pays du Sud, en luttant contre la désinformation et en défendant la science, la justice et la responsabilité dans la transition vers un monde équitable.

## Abandonner progressivement les combustibles fossiles et accélérer la transition juste vers les énergies renouvelables

Pour parvenir à un secteur énergétique entièrement basé sur les énergies renouvelables d'ici 2035, les pays du G7 devront prendre des mesures audacieuses et contraignantes pour éliminer progressivement le charbon, le pétrole et le gaz, conformément aux objectifs de la feuille de route « zéro émission nette » de l'Agence internationale de l'énergie et du bilan mondial de la 28e Conférence des Parties (COP), qui consistent à tripler la capacité mondiale en énergies renouvelables et à doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030. Cela nécessite la mise en œuvre de politiques nationales et internationales

contraignantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément à l'objectif de 1,5 °C et veiller à ce que ces engagements soient pleinement pris en compte dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) pour 2035.

- Établir un cadre de transition juste juridiquement contraignant au sein des pays du G7 afin de garantir la reconversion des travailleurs, la diversification économique et des protections sociales solides qui s'attaquent également aux obstacles à un travail digne pour les femmes.
- Réorienter les subventions aux combustibles fossiles vers des investissements dans les énergies renouvelables, les programmes de protection sociale et l'innovation en matière de technologies propres, accélérant ainsi le passage à un système énergétique décentralisé, durable et appartenant à la communauté.

## Mobiliser des financements pour le climat et la biodiversité en donnant la priorité aux subventions nouvelles, supplémentaires et prévisibles

Les pays du G7 ont l'occasion de faire preuve de leadership en définissant un nouvel objectif de financement de la lutte contre les changements climatiques après 2025 lors de la COP30, en veillant à ce que les engagements financiers soient à la hauteur de l'ampleur de la crise climatique mondiale. Sans un financement ambitieux, prévisible et simplifié, les personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques continueront de subir le plus durement les conséquences du climat sans avoir accès aux ressources nécessaires pour s'adapter et se relever.

- Éliminer la part du G7 des 500 milliards de dollars US par an d'incitations néfastes qui favorisent la destruction de l'environnement, et augmenter à la place le soutien financier à la conservation et à la restauration des écosystèmes.

- D'ici 2030, mobiliser 200 milliards de dollars US par an pour mettre en œuvre le Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, en évitant les fausses solutions telles que la compensation, et en assurant la cohérence par une approche pansociétale et la gouvernance de la COP, conformément à l'article 21 de la Convention sur la diversité biologique.
- Articuler l'engagement et la proposition du G7 d'élaborer une voie ambitieuse pour mobiliser au moins 1 300 milliards de dollars US par an, comme le prévoit l'Accord de Paris, afin de promouvoir des financements de haute qualité n'induisant pas de dette, en veillant à ce que les communautés de première ligne des pays du Sud reçoivent le soutien dont elles ont un besoin urgent par le biais de **l'adaptation aux changements climatiques**, d'une transition juste et du **Fonds d'indemnisation pour les pertes et préjudices**.

« Il est temps que les dirigeants du G7 fassent preuve d'un réel engagement en favorisant une transition énergétique juste, en protégeant l'environnement et en répondant à la crise climatique avec équité et urgence. Si le monde est une responsabilité partagée, le coût de sa sauvegarde doit être supporté par ceux/celles qui sont les plus responsables de ses dommages.

DARRON SELLER-PERITZ

Coordinateur du groupe de travail sur le climat, l'énergie et l'environnement / Analyste politique et chargé de programme, Coopération Canada

## Renforcer la responsabilité et protéger les droits de la personne

Le G7 a un rôle clé à jouer dans le développement de mécanismes juridiques visant à garantir que les principaux-pollueur-euse-s soient tenu-e-s responsables des dommages liés au climat et de la dégradation de l'environnement, en les obligeant à payer leur juste part. L'action en faveur du climat et de l'environnement doit être fondée sur la justice, en reconnaissant que les peuples autochtones sont depuis

longtemps les gardiens d'écosystèmes vitaux. Une gouvernance inclusive, tournée vers l'avenir et équitable est essentielle pour assurer une transition juste. Ne pas le faire ne fera qu'aggraver les inégalités existantes.

- Adhérer à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, y compris la pleine application du consentement libre, préalable et éclairé. Aligner les politiques en matière de climat et de biodiversité sur les cadres des droits de la personne, en veillant à ce que les efforts de conservation n'entraînent pas d'accaparement des terres ou de violations de la souveraineté autochtone.
- Veiller à ce que les populations les plus vulnérables aux changements climatiques, en particulier les femmes et les personnes de genre divers, les femmes autochtones et les femmes vivant avec un handicap, aient véritablement leur mot à dire dans les processus décisionnels, où les initiatives locales reçoivent des ressources adéquates. Les défenseur-euse-s des droits de la personne doivent pouvoir agir dans des environnements sûrs et favorables, exempts de peur et de répression.
- Mettre en place des protections juridiques, des mécanismes de soutien financier et des voies de migration sûres pour aider les populations déplacées, en veillant à ce que la migration soit gérée dans le respect de la dignité, de l'équité et de la durabilité à long terme. À mesure que les effets des changements climatiques s'intensifient, le « droit de rester » et le « droit de circuler » des personnes doivent être respectés en soutenant l'adaptation et en remédiant aux pertes et aux dommages.

## Favoriser un changement systémique pour un avenir durable en intégrant les principes de justice climatique et environnementale dans toutes les politiques

Renforcer la gouvernance mondiale en veillant à ce que les personnes les plus touchées aient leur mot à dire dans la prise de décision est essentiel pour lutter contre la surconsommation, la dégradation de l'environnement et les violations des droits de la personne liées au climat. L'action en faveur du climat et de la biodiversité doit s'attaquer aux causes profondes et donner la priorité aux personnes touchées de manière

disproportionnée, en particulier les femmes et les filles, en garantissant leur accès aux ressources et leur capacité d'adaptation et de rétablissement.

- Adopter la [One Water Vision](#) pour assurer une gestion durable de l'eau, en créant la Coalition de l'eau du G7, conformément à la [Déclaration de la COP29 sur l'eau pour l'action climatique](#).
- Reconnaître le lien entre le climat, la paix et la sécurité, et l'égalité des genres, et intégrer la résilience climatique dans la consolidation de la paix en investissant dans les énergies propres dans les régions touchées par des conflits et en encourageant la coopération régionale en matière de gestion des ressources, conformément aux [principes communs pour un financement efficace de la lutte contre les changements climatiques et une action pour le secours, le relèvement et la paix](#).
- Intégrer le logement et les impacts sanitaires des changements climatiques dans les CDN, comme en témoigne la [Déclaration sur le climat et la santé de la COP28](#).

« Bien qu'ils portent la plus grande responsabilité historique de la crise climatique, les pays du G7 n'ont pas réussi à conduire le monde vers un avenir durable. Au lieu de défendre la transition vers les énergies renouvelables, ils ont ancré un modèle de développement extractif qui alimente le chaos climatique, aggrave la dette et accélère la perte de biodiversité. Nous sommes à la croisée des chemins : le G7 doit changer de cap, assumer sa juste part d'action climatique et soutenir les pays en développement en leur apportant les financements et les technologies nécessaires pour construire des sociétés vertes, justes et résilientes. Le temps des promesses creuses est révolu : le monde a besoin d'un véritable leadership dès maintenant.

HARJEET SINGH

Coordinateur du groupe de travail sur le climat,  
l'énergie et l'environnement / Directeur fondateur  
de la Satat Sampada Climate Foundation



# JUSTICE ÉCONOMIQUE

L'économie mondiale est profondément et de plus en plus inégale, la richesse, les ressources et la prise de décision étant concentrées entre les mains de quelques-un-e-s, tandis que des milliards de personnes sont confrontées à la pauvreté, à l'insécurité et à l'instabilité liée au climat. Le G7 doit donner la priorité à la justice économique par le biais d'une réforme de la gouvernance, en s'attaquant aux inégalités systémiques mondiales en matière de commerce, de fiscalité, de dette et de gouvernance financière. Dans un contexte de réduction des budgets mondiaux d'aide et de coupes sévères dans les dépenses de développement par les gouvernements du G7, il est essentiel que le G7 agisse pour créer un système financier mondial plus juste et plus fonctionnel. Par les recommandations ci-dessous, nous appelons le G7 à mener des politiques qui créent des structures économiques équitables, façonnent une économie mondiale qui fonctionne pour tous-tes et promeuvent un monde plus sûr et plus durable.

## Contribuer à la réforme de la dette pour accroître la viabilité et soutenir l'annulation

Le poids total de la dette sur les budgets publics nationaux des pays à revenu faible et intermédiaire est élevé, compromettant plus de 42 % des recettes fiscales (53 % dans les pays à faible revenu). Plus de 60 pays du Sud sont exposés à un risque modéré à élevé de non-viabilité de la dette. Une annulation inconditionnelle de la dette non viable est urgente pour générer une marge de manœuvre budgétaire.

- Promouvoir la réforme de l'architecture de la dette dans le cadre d'un cadre juridique multilatéral non centré sur les créancier-ère-s, par le biais d'une convention-cadre des Nations Unies sur

la dette souveraine. Cela devrait fournir des normes et une certitude aux emprunteur-euse-s et aux prêteur-euse-s tout au long du cycle de la dette, pour une viabilité globale de la dette ; des processus de restructuration de la dette rapides, transparents et contraignants ; et des emprunts et des prêts responsables et contraignants.

- Normaliser la suspension du service de la dette en imposant un traitement comparable à tous-tes les créancier-ère-s. Les évaluations de la viabilité de la dette doivent tenir compte non seulement de la capacité d'un pays débiteur à payer ses créancier-ère-s, mais aussi de sa capacité à respecter ses obligations envers ses citoyen-ne-s.
- S'attaquer au coût élevé du capital pour les pays du Sud en réduisant les taux d'intérêt et en réglementant les agences de notation de crédit. Il s'agit d'un défi particulier en Afrique, compte tenu de l'évaluation inéquitable des risques et de l'évaluation inexacte des économies. Dans ce contexte, les prêts concessionnels doivent être une priorité pour faire face aux crises actuelles et futures. Il est également crucial d'ouvrir l'accès à des mécanismes non générateurs de dette afin de libérer une marge de manœuvre budgétaire, comme cela a été fait pendant la pandémie de COVID-19.
- Soutenir l'émission de droits de tirage spéciaux (DTS) pour fournir des liquidités au développement durable, en dissociant les critères d'allocation des quotes-parts du Fonds monétaire international (FMI). Cela devrait inclure une réorientation innovante des DTS sans accroître la spirale de la dette. Appliquer des méthodes pour réduire les mesures d'austérité par le biais de la révision des conditions du FMI et de l'élimination immédiate des surcharges du FMI.

« La crise multiple nécessite des mesures urgentes, nous ne pouvons pas nous permettre davantage de politiques à court terme sans impact à long terme. Une réforme de l'architecture financière mondiale est cruciale. Nous appelons le G7 à promouvoir fermement les germes d'espoir en contribuant à résoudre le problème de l'insoutenabilité de la dette par une réforme de l'architecture de la dette qui permette de prévenir la crise de la dette et de mettre en place un processus de restructuration de la dette adapté à l'objectif.

PATRICIA MIRANDA

Coordinatrice du groupe de travail sur la justice économique  
/ Responsable du plaidoyer mondial, Latindadd

## Rétablir l'objectif initial de l'APD, à savoir l'éradication de la pauvreté et la lutte contre les inégalités

L'aide publique au développement (APD) est confrontée à des réductions spectaculaires, s'éloignant encore davantage de tous les engagements internationaux pris par les pays du G7 et mettant en grand danger la vie des personnes en situation de vulnérabilité. L'APD est également de plus en plus utilisée à d'autres fins, compromettant ainsi ce qui devrait être alloué aux pays du Sud. En outre, des parts substantielles des fonds engagés par les pays du G7 restent non distribuées, augmentant jusqu'à 40 % pour les projets d'une durée de trois ans.

- Réduire l'écart entre les engagements et les décaissements de l'APD à un maximum de 10 % et investir au moins 15 % dans des initiatives ayant pour objectif principal l'égalité des genres.
- S'engager à réformer la gouvernance de l'APD en ce qui concerne son objectif et son utilisation, en partenariat avec les pays du Sud, par le biais d'un cadre de convention des Nations Unies sur la coopération au développement et dans le respect du principe de justice et de réparation.

- Introduire des mécanismes de financement nouveaux et innovants tels que les prélèvements et veiller à ce que l'APD ne soit pas orientée vers la génération de profits privés.

## Promouvoir la coopération fiscale internationale

Tous les pays, y compris ceux du G7, perdent 492 milliards de dollars US par an en impôts au profit des multinationales et des personnes fortunées qui utilisent les paradis fiscaux pour payer moins d'impôts.

- Soutenir le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale, dans la création d'un impôt mondial sur les personnes fortunées.
- Soutenir une augmentation de l'impôt minimum mondial sur les sociétés à un taux de 25 %, tout en promouvant une imposition progressive des revenus.
- Assurer la transparence par la création d'un registre public mondial des actifs et d'un registre public des bénéficiaires effectifs.

## Veiller à ce que le commerce et les investissements n'aient pas d'impact négatif sur les objectifs de développement, de protection du climat et de respect des droits de la personne dans les pays du Sud

Les règles commerciales déloyales exploitent souvent la main-d'œuvre, les ressources et les chaînes d'approvisionnement des pays du Sud, en tenant peu compte des droits des travailleur-euse-s, en particulier des femmes et des jeunes marginalisé-e-s. Il est impératif que les pays du Sud aient voix au chapitre dans l'établissement des règles en matière de commerce et d'investissement. Parallèlement, l'infrastructure numérique est dominée par quelques pays et acteur-trice-s privé-e-s dans le monde, souvent au détriment de la souveraineté des données et des droits numériques dans les pays du Sud.

- Intégrer une approche des politiques commerciales fondée sur les droits de la personne et donner la priorité aux droits des femmes et à la protection de l'environnement dans les chaînes d'approvisionnement en minerais critiques.



- Faire pression pour une cessation coordonnée du règlement des différends entre investisseur-euse-s et États et pour la réglementation des droits de propriété intellectuelle par le biais d'accords tels que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).
- Promouvoir la transparence et la gouvernance inclusive dans les initiatives de développement, y compris le Partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux (PGII).
- Garantir des politiques commerciales numériques équitables, une gouvernance éthique de l'intelligence artificielle (IA) et un soutien équitable aux infrastructures numériques visant à combler le fossé numérique entre les genres et à protéger les espaces démocratiques.

## Donner la priorité à l'intérêt public lors de l'utilisation de sources privées pour le développement international

« Passer de milliards à des billions » n'a pas été accompli. Il est peu probable que les écarts en matière de développement durable soient comblés grâce aux contributions importantes du secteur privé, principalement parce que les programmes de réduction de la pauvreté et des inégalités ne sont pas suffisamment rentables et continueront de dépendre de sources publiques.

- Veiller à ce que les mesures visant à mobiliser des financements privés dans le développement évitent la financiarisation des services publics et sociaux. Les efforts visant à réduire les risques et à mobiliser des financements privés avec des fonds publics doivent concilier l'intérêt public et l'intérêt privé avec la responsabilité budgétaire.

## Donner la priorité aux politiques qui permettent la fourniture de services publics aux femmes, aux filles et aux autres groupes en situation de vulnérabilité

- Veiller à ce que les politiques financières soient transformatrices en matière de genre, inclusives et équitables, en créant des mécanismes

fiscaux, des systèmes de protection sociale et de soins, ainsi que des règles fiscales qui soutiennent les groupes en situation de vulnérabilité.

## Garantir la responsabilité des entreprises et des droits de la personne et prendre des mesures pour éliminer le travail des enfants et le travail forcé

- Adopter et appliquer une législation contraignante en matière de droits de la personne et de diligence raisonnable en matière d'environnement, tout en protégeant les défenseur-euse-s des droits de la personne. Cela devrait inclure la mise en œuvre accélérée des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne de 2011.
- Élargir la protection sociale des travailleur-euse-s migrant-e-s et des peuples autochtones, tout en investissant dans des politiques du travail et des protections sociales tenant compte des questions de genre et favorisant la pleine participation des femmes au marché du travail, en ratifiant les principales conventions de l'Organisation internationale du travail.

« Les réformes mondiales en matière de dette, de commerce, de fiscalité et d'accès au financement sont essentielles pour établir un nouveau paradigme de coopération et de développement internationaux. Nous devons passer d'un modèle de manque et de lacunes à un système qui agit sur la responsabilité historique et où toutes les nations sont responsabilisées par une architecture équitable qui ne contraint pas, mais libère l'espace budgétaire.

PAUL FARRAN

Coordinateur du groupe de travail sur la justice économique /  
Directeur des politiques et du plaidoyer, Coopération Canada

# ACTION HUMANITAIRE ET PAIX



Cette année, **305 millions de personnes** auront besoin d'une aide humanitaire pour survivre, une aide qui fera la différence entre un abri et l'exposition aux intempéries, entre la nutrition et la famine, entre la vie et la mort. Pourtant, alors que les besoins atteignent des niveaux records, les financements se tarissent, laissant l'aide vitale hors de portée de ceux/celles qui en ont le plus besoin.

Les pays du G7 qui se sont engagés il y a 20 ans à faire de la pauvreté une chose du passé et, il y a quatre ans seulement, à **lutter contre la famine**, se désengagent aujourd'hui de leurs engagements, renonçant ainsi à leurs responsabilités, ce qui a déjà des conséquences désastreuses pour les communautés en situation de vulnérabilité.

En cette période de besoin historique, le G7 ne peut détourner le regard. Sans action urgente, des millions de personnes se retrouveront sans l'aide dont elles ont besoin pour survivre. Cette année, les dirigeants du G7 ont l'occasion de démontrer leur volonté politique de respecter leurs engagements, d'investir dans une action humanitaire transformatrice en matière de genre et de donner la priorité à une paix et une sécurité inclusives.

## Reconstruire et protéger le financement humanitaire

Les crises humanitaires sont des crises de protection, provoquées par la violence, la coercition et la privation délibérée. Il est essentiel de réduire ces risques pour diminuer les besoins humanitaires. Les financements diminuant à mesure que les crises s'intensifient, l'action humanitaire doit répondre à la fois aux besoins immédiats et aux risques qui alimentent les souffrances.

- Débloquer des fonds suffisants pour répondre aux besoins humanitaires mondiaux croissants, en annulant les réductions et en réaffirmant les engagements passés, tels que le **Pacte du G7 de 2021 pour la prévention de la famine et**

**les crises humanitaires**, afin de garantir des investissements à long terme et adaptés aux crises.

- Veiller à ce que les allocations de fonds humanitaires soient guidées par des évaluations impartiales des risques de violence les plus urgents qui exacerbent les crises et accroissent les besoins humanitaires, plutôt que par des intérêts politiques ou une idéologie.
- Renforcer le pouvoir d'action et la voix des communautés locales au sein de l'écosystème du financement humanitaire.
- Défendre le droit fondamental à l'aide, en renforçant un système humanitaire mondial efficace et en restant ferme dans ses engagements envers les principes humanitaires.

« Dans chaque crise, ce sont les populations civiles qui portent les cicatrices les plus profondes. Le G7 ne peut détourner le regard. Il doit financer l'aide vitale, donner la priorité à la paix plutôt qu'aux armes et soutenir ceux/celles qui risquent tout pour protéger la vie, la dignité et l'espoir.

W. ANDY ROXANE OUÉDRAOGO

Coordonnatrice du groupe de travail sur l'action humanitaire et la paix / Responsable de l'engagement gouvernemental et de l'espace civique, Coopération Canada

## Investir pour améliorer la sécurité des personnes

L'aide humanitaire peut maintenir les gens en vie, mais seuls les investissements dans l'anticipation, la résilience, le rétablissement et la dignité peuvent briser le cycle de la souffrance. Le G7 devrait investir dans la protection des plus vulnérables, sans discrimination fondée sur le sexe, la race, le genre et/ou le handicap.

- Renforcer les mesures d'anticipation et les systèmes d'alerte précoce afin que, lorsque des crises se profilent, les efforts de réponse commencent avant que des vies ne soient perdues. Cela implique d'engager des financements nouveaux et supplémentaires, à long terme et flexibles, pour les mesures d'anticipation.
- Adopter une programmation intégrée conforme à la recommandation du [Comité d'aide au développement \(CAD\) de l'OCDE sur le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix \(HDP\)](#).
- Investir dans les organisations locales et les intervenant-e-s de première ligne, y compris les organisations de défense des droits des femmes et les organisations dirigées par des femmes, afin de garantir des solutions centrées sur la communauté.

## Respecter le droit international humanitaire et protéger les populations civiles

À une époque où l'impunité et la répression se généralisent, le G7 doit redoubler d'efforts pour défendre et faire respecter le droit international humanitaire. Les violations, telles que la famine délibérée, le ciblage de populations civiles, les violences sexuelles liées aux conflits et les attaques contre les travailleur-euse-s humanitaires, doivent être fermement condamnées et des mesures efficaces doivent être prises pour que les responsables rendent des comptes.

- Veiller à ce que les organisations humanitaires et de défense des droits de la personne puissent agir librement et en toute indépendance, sans ingérence politique, représailles ou risque.
- Utiliser l'influence diplomatique pour faire pression en faveur de cessez-le-feu, de couloirs humanitaires et de zones de sécurité, selon les besoins, en s'engageant à assurer une protection durable des populations civiles.
- Faire preuve de cohérence dans le traitement de tous les conflits, en ce qui concerne le droit international humanitaire et la protection des populations civiles, afin de résoudre les crises persistantes et émergentes et de permettre une paix durable sans tenir compte des intérêts politiques ou économiques.

## Investir dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits

La voie de la paix doit commencer par des investissements proactifs et durables dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Les dépenses militaires mondiales augmentent et le soutien aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies diminue, alors que l'insécurité mondiale continue de croître.

- Rééquilibrer les dépenses militaires par des investissements dans la paix, la diplomatie et l'aide internationale afin d'atténuer les menaces mondiales et de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité.
- Soutenir les programmes de réhabilitation menés par les communautés et les initiatives de consolidation de la paix menées par les femmes, en favorisant les voies de désengagement, de réconciliation et de participation sociale significative.
- Tenir les engagements pris dans le cadre du programme Femmes, paix et sécurité (WPS), en renouvelant le soutien par de nouvelles ressources et des efforts diplomatiques pour assurer sa mise en œuvre rigoureuse.
- Accroître les investissements dans le programme Jeunesse, paix et sécurité (JPS), en particulier en soutenant les jeunes femmes dans les zones touchées par des conflits, en leur permettant de jouer un rôle de premier plan dans les processus de consolidation de la paix et de réintégration.

## Protéger et développer le rôle des banques multilatérales de développement dans les États fragiles et touchés par un conflit

Les banques multilatérales de développement fournissent des ressources financières essentielles, de la stabilité et un soutien au développement à long terme, contribuant ainsi à reconstruire les économies, à renforcer les institutions et à créer des voies vers une paix durable.

- Réaffirmer le soutien aux banques multilatérales de développement et encourager la poursuite des investissements dans les contextes fragiles et touchés par des conflits.

- Honorer les engagements pris envers l'Association internationale de développement, en veillant à ce qu'elle puisse continuer à fournir des subventions vitales et des prêts à des conditions très favorables aux pays en situation de vulnérabilité, en s'appuyant notamment sur l'expérience acquise avec le [Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil](#), le Mécanisme de réponse aux crises et le [Mécanisme mondial de financement concessionnel](#).
- Donner la priorité aux efforts visant à élargir les partenariats de la Banque mondiale avec les organisations humanitaires et de la société civile qui peuvent soutenir la conception et la mise en œuvre des programmes, y compris dans le cadre des efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et fournir des perspectives uniques sur les besoins des populations, en particulier des groupes marginalisés.

## Réglementer les technologies militaires émergentes et réaffirmer les engagements en faveur du désarmement

Le développement rapide des technologies militaires nécessite une réglementation rapide pour assurer la sécurité mondiale.

- Élargir les traités internationaux régissant les technologies militaires émergentes, en établissant des limites juridiques et éthiques claires.
- S'opposer fermement au développement et au déploiement de systèmes d'armes autonomes.
- Réaffirmer que l'utilisation ou la menace d'armes nucléaires est inacceptable, en reprenant les négociations sur la réduction des armes nucléaires et en œuvrant à l'élimination des armes de destruction massive.
- Soutenir les traités internationaux interdisant les armes frappant sans discrimination, telles que les mines terrestres et les armes à sous-munitions.

« Cela fait 20 ans que le G7 s'est engagé à faire de la pauvreté une chose du passé et quatre ans qu'il s'est engagé à mettre fin à la famine. Pourtant, alors que plus de 300 millions de personnes dans le monde sont confrontées à des besoins humanitaires urgents, il tourne le dos à ces engagements et réduit les budgets d'aide. Nous avons besoin de toute urgence que la présidence canadienne rappelle au G7 ses engagements et renverse les récentes tendances dévastatrices.

KATE MUNRO

Coordinatrice du groupe de travail sur l'action humanitaire et la paix / Responsable du plaidoyer, Action contre la faim Royaume-Uni

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



Alors que le monde est confronté à une convergence de crises, à une diminution de l'aide publique au développement, à des inégalités croissantes, à des dettes insoutenables, à des vulnérabilités systémiques, à des chocs climatiques de plus en plus intenses et à une fragmentation sociale de plus en plus profonde, le moment exige une action audacieuse, décisive et limitée dans le temps.

Nous exhortons le G7 à saisir les opportunités clés de cette année, notamment la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), le Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur les objectifs de développement durable (ODD), la réunion de haut niveau des Nations Unies sur les maladies non transmissibles et la santé mentale, la COP30, le sommet social des Nations Unies et, l'année prochaine, la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, afin d'accélérer l'action sur l'Agenda 2030. Les dirigeant-e-s du G7 doivent réaffirmer leurs engagements envers les cadres internationaux des droits de la personne, respecter les conventions de longue date et traduire leurs promesses en changements tangibles et transformateurs.

L'équité est au cœur de ce programme. Les inégalités systémiques ne sont pas accidentelles ; elles sont conçues et perpétuées par des politiques qui ne répondent pas aux besoins des personnes les plus exposées. La vulnérabilité est structurelle, et la réponse mondiale doit l'être aussi. Le G7 doit adopter des approches fondées sur les droits de la personne et la transformation des relations entre les genres, en veillant à ce que les femmes et les filles dans toute leur diversité, les groupes en situation de vulnérabilité et, d'une manière générale, **celles et ceux qui sont les plus en retard**, soient reconnu-e-s comme des agent-e-s du changement et non comme des bénéficiaires passifs de l'aide. À travers les recommandations ci-dessous, nous appelons le G7 à prendre des mesures décisives pour faire progresser le développement

durable, renforcer la résilience et favoriser un avenir fondé sur la dignité, la justice et la prospérité partagée.

## Faire progresser la justice alimentaire, la santé et la protection de l'enfance

La faim et la malnutrition enferment les communautés dans un cycle de souffrance, les privant de la possibilité de s'épanouir et de se construire une vie meilleure. Avec **deux milliards de personnes** n'ayant pas accès à une alimentation adéquate, la réalité est déchirante : des millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance et d'émaciation, ce qui les empêche de réaliser leur plein potentiel. Garantir l'accès universel à la protection sociale est essentiel pour éviter que les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, ne soient encore plus marginalisé-e-s.

- Renforcer les systèmes de protection sociale universels qui préviennent, diagnostiquent et traitent la malnutrition, en assurant un soutien ciblé aux femmes et aux enfants des communautés en situation de vulnérabilité, et en accordant une attention particulière aux situations de développement et d'urgence, y compris celles touchées par les conflits armés.
- Accroître les investissements dans les services de santé intégrés, notamment la vaccination, la médecine préventive et la protection de l'enfance, afin de garantir que chaque enfant grandisse en bonne santé, bien nourri et en sécurité.

## Renforcer les systèmes de santé pour plus d'équité et de résilience

Des systèmes de santé solides sont le fondement de la résilience sociale et économique, mais **des millions de personnes**, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, n'ont toujours pas accès aux soins essentiels. Nous exhortons les pays du G7 à prendre des mesures urgentes

pour ralentir l'aggravation des inégalités en matière de santé et éviter de mettre davantage à mal les infrastructures sanitaires mondiales.

- Donner la priorité aux investissements catalytiques dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en fonction de leurs priorités. Les investissements devraient renforcer les soins de santé primaires, en garantissant l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR), y compris le vaccin contre le papillomavirus humain ; la santé menstruelle ; la contraception ; les soins prénatals ; la planification familiale ; la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile ; la prévention des infections sexuellement transmissibles ; et les services d'avortement sans risque. Dans les situations de crise humanitaire et de conflit, les services de santé et de droits sexuels et reproductifs doivent être pleinement intégrés afin de préserver la dignité et le libre choix, et les femmes qui défendent les droits humains doivent être protégées.
- Veiller à ce que les soins de santé ne plongent pas les gens dans la pauvreté. Les obstacles financiers à l'accès aux médicaments, aux diagnostics et aux traitements essentiels doivent être supprimés afin que les soins vitaux ne soient pas dictés par le coût. Les systèmes de santé résilients au changement climatique doivent être renforcés, y compris les infrastructures d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, tout en élargissant le rôle des communautés locales dans la fourniture de soins de qualité.
- Adopter une approche holistique de la santé, en répondant aux besoins de tous les groupes d'âge. Cela implique d'investir dans un accès équitable aux soins de santé mentale, au développement de la petite enfance et aux programmes de santé pour les adolescent-e-s, tout en développant la recherche et l'innovation dans le domaine de la démence et des maladies non transmissibles. Cela nécessite également de renforcer les systèmes de soins de longue durée et de soins palliatifs, en garantissant des modèles de soins durables et inclusifs de l'âge qui soutiennent les populations vieillissantes dans les pays du G7 et au-delà.

« Investir dans le développement durable ne consiste pas seulement à façonner des économies ou des systèmes ; il s'agit d'investir dans des vies humaines, leur dignité, leur potentiel, leur avenir. Reculer maintenant, alors que le besoin est le plus grand, aurait des conséquences qui ne se mesureraient pas en chiffres, mais dans la souffrance prolongée de ceux/celles à qui nous avons refusé un avenir. Le G7 a le pouvoir de prendre des décisions qui auront des répercussions sur plusieurs générations.

W. ANDY ROXANE OUÉDRAOGO

Coordnatrice du groupe de travail sur le développement durable / Responsable de l'engagement gouvernemental et de l'espace civique, Coopération Canada

## Renforcer la coordination mondiale en matière de santé et la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies

Les pandémies ne sont pas inévitables. Elles résultent de défaillances systémiques en matière de prévention, de préparation et de réponse. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence de profondes inégalités dans la gouvernance mondiale de la santé, qui ont privé des millions de personnes de soins vitaux. Pour prévenir de futures crises, le G7 doit prendre des mesures décisives pour améliorer la coordination mondiale en matière de santé et la préparation aux pandémies.

- Encourager la coopération multilatérale pour lutter contre les problèmes de santé, qu'il s'agisse de maladies infectieuses telles que le VIH, la tuberculose, le paludisme, la polio et les maladies tropicales négligées, ou de maladies non transmissibles telles que la démence et d'autres troubles mentaux.
- Reconstituer pleinement les organisations multilatérales telles que l'Organisation mondiale de la santé, le **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**, **Gavi (Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination)** et le **Global Financing Facility (Mécanisme de financement mondial)** afin de garantir une infrastructure sanitaire mondiale solide.

- Accélérer la mise en œuvre d'une approche intégrée et unificatrice « One Health » qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes, afin d'inclure la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies avec des investissements proportionnés.
- Améliorer l'accès équitable et rapide aux contre-mesures médicales en soutenant la recherche régionale, le transfert/développement de technologies et la fabrication, tout en soutenant les dérogations en matière de propriété intellectuelle et les cadres de distribution équitable.

## Renforcer le soutien aux connaissances agricoles et aux approches agroécologiques

Lorsque les petit-e-s producteur-trice-s et les communautés marginalisées disposent des connaissances, du soutien et des droits dont ils/elles ont besoin, ils/elles peuvent mettre en place des systèmes alimentaires résilients qui soutiennent à la fois les populations et la planète. Pour briser le cycle de la pauvreté et de la faim, il faut d'abord veiller à ce qu'ils/elles disposent des ressources et de la capacité d'agir nécessaires pour se nourrir dignement.

- Collaborer avec les pays à revenu faible et intermédiaire pour améliorer les services de conseil rural, en particulier pour les petit-e-s producteur-trice-s, les agriculteur-trice-s familiaux-ales et les groupes marginalisés tels que les peuples autochtones, les éleveur-euse-s et les femmes, et supprimer tous les obstacles juridiques qui empêchent les femmes d'accéder aux biens de production, aux actifs financiers et à la terre.
- Garantir l'accès direct au financement climatique pour les petit-e-s exploitant-e-s agricoles et les communautés rurales afin de faire face aux pertes et aux dommages, à l'adaptation et à l'atténuation.
- Soutenir les politiques facilitant l'organisation coopérative des petit-e-s producteur-trice-s en tant qu'outils d'éradication de la pauvreté et de la faim, comme le reconnaît la résolution [A/RES/78/289](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies.

- Exploiter les innovations numériques pour améliorer la productivité agricole, l'accès aux marchés et l'inclusion financière des producteur-trice-s ruraux-ales, en particulier des femmes.
- Renforcer la mise en œuvre de l'[Alliance mondiale contre la pauvreté et la faim](#) lancée par le G20 en 2024, en assurant un soutien coordonné pour un impact au niveau national.
- Protéger les droits des agriculteur-trice-s sur leurs propres semences, en aidant les pays à mettre en œuvre les mesures énoncées dans la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan-ne-s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales](#), le [Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture](#) et l'ODD 2.5.

## Promouvoir des politiques et des technologies visant à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire

Le monde produit suffisamment de nourriture pour nourrir tout le monde, mais les inefficacités et le gaspillage laissent des millions de personnes affamées tout en mettant à rude épreuve les écosystèmes. Transformer les systèmes alimentaires pour réduire les pertes et le gaspillage est essentiel pour la durabilité, la résilience et la sécurité alimentaire.

- S'associer aux pays à revenu faible et intermédiaire pour mettre en œuvre des politiques visant à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement, en promouvant les principes agroécologiques de recyclage et d'agriculture durable.
- Investir dans des infrastructures à faible émission de carbone et des technologies abordables qui améliorent le stockage et le transport décentralisés des denrées alimentaires, rendant ainsi les systèmes alimentaires plus résilients.
- Renforcer les marchés locaux et territoriaux afin de créer des chaînes d'approvisionnement alimentaire plus courtes et de développer les économies alimentaires locales.

« Dans un monde caractérisé par la polycrise, les inégalités sociales et économiques déjà inacceptables sont exacerbées. Le G7 doit réaffirmer fermement son engagement à adopter des approches fondées sur les droits de la personne et transformatrices en matière de genre dans ses politiques, en plaçant les personnes et les communautés comme agent-e-s du changement pour un avenir plus équitable, plus juste et plus durable.

STEFANIA BURBO

Coordinatrice du groupe de travail sur le développement durable / Point focal, Réseau italien pour la santé mondiale

## Donner la priorité aux investissements dans l'éducation

L'éducation est plus qu'une voie vers l'opportunité. Elle est au cœur de communautés prospères, d'économies résilientes et d'un monde plus juste. Chaque être humain mérite d'avoir la chance d'apprendre, de grandir et de façonner son avenir. Renforcer les systèmes éducatifs et garantir l'accès à un apprentissage de qualité ouvrira la voie à une prospérité et une paix durables.

- Augmenter le financement direct des programmes d'éducation et de garde de la petite enfance de haute qualité et accessibles, comme indiqué dans la Charte Solfagnano 2024. Les investissements du secteur public doivent être accrus pour combler les écarts entre les genres dans l'éducation et garantir l'accès universel à un enseignement préprimaire et primaire de qualité. Il s'agit également de promouvoir l'inscription des femmes et des filles dans toute leur diversité dans les programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques.
- Élaborer des politiques et des programmes qui favorisent l'éducation au développement durable et l'éducation à la citoyenneté mondiale afin de promouvoir la paix, la justice, l'égalité des genres et la diversité culturelle, conformément à la [Cible 4.7 des ODD](#). Veiller à ce que ces programmes soient intégrés à tous les niveaux de l'éducation.

- Investir dans le renforcement des systèmes éducatifs, notamment par la réforme des programmes et la formation des enseignant-e-s, afin de promouvoir l'apprentissage fondamental, le développement socio-émotionnel, la pensée critique et les compétences en matière de leadership. Lutter contre les stéréotypes de genre et les préjugés inconscients dans l'éducation en intégrant une formation tenant compte des questions de genre pour les enseignant-e-s et en supprimant les préjugés des programmes scolaires, des contenus numériques et des outils éducatifs basés sur l'IA.
- Promouvoir l'éducation sur l'importance de garantir les droits et la justice en matière de sexualité et de procréation et sur la prévention de la violence basée sur le genre.

## Promouvoir un accès équitable à l'information, aux connaissances et aux ressources numériques

La connaissance donne du pouvoir, mais seulement lorsqu'elle est à portée de main. Dans un monde de plus en plus façonné par la technologie numérique, l'inégalité d'accès à l'information creuse le fossé entre ceux/celles qui peuvent participer pleinement à la société et ceux/celles qui sont laissé-e-s pour compte. Comblé ce fossé est essentiel pour la dignité humaine, l'égalité des chances et la justice.

- Reconnaître la technologie comme un espace vital pour l'éducation et la culture, en garantissant des possibilités d'apprentissage inclusives, accessibles et équitables. Cela implique de s'attaquer aux fractures numériques et entre les genres, d'améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées et de soutenir une éducation transformatrice, intersectionnelle et communautaire qui respecte les systèmes de connaissances autochtones et traditionnel-le-s.
- Accroître les investissements dans l'équité numérique en promouvant le leadership des femmes dans l'innovation numérique et en intégrant une approche transformatrice de genre dans le développement et la réglementation des technologies. Les stratégies de transformation numérique doivent inclure la collecte de données ventilées par sexe, des normes tenant compte des questions de genre et des politiques d'approvisionnement.



- Renforcer l'action du G7 en matière de violence sexiste facilitée par la technologie (TFGBV) en intégrant les perspectives de genre dans les discussions sur la cybersécurité, en investissant dans des programmes de soutien aux survivant-e-s et de cyber alphabétisation, et en assurant la participation des survivant-e-s à l'élaboration des politiques. Adopter une approche intersectionnelle qui reconnaisse comment des facteurs tels que la race, le statut socio-économique et le handicap aggravent les vulnérabilités. Mettre à jour les cadres juridiques pour prévenir, traiter et répondre efficacement à la TFGBV.
- Renforcer les normes de développement de l'IA pour atténuer les préjugés, garantir une utilisation responsable des données et se prémunir contre un déploiement préjudiciable grâce à des directives techniques et éthiques.

## Renforcer l'espace civique pour un développement durable

Lorsque les gens ont la liberté de faire entendre leur voix, de dénoncer les injustices et de façonner leurs communautés, les sociétés prospèrent. Pourtant, partout dans le monde, la société civile est menacée, ce qui met en péril la démocratie et les droits de la personne. La protection de l'espace civique ne concerne pas seulement la gouvernance, mais aussi la défense de la dignité et de la liberté d'action des personnes partout dans le monde.

- Garantir un soutien prévisible et à long terme pour la protection et la promotion de l'espace civique en tant que pierre angulaire de la cohésion sociale et de la confiance, conformément aux [ODD 16 et 17](#).
- Promouvoir la participation inclusive des citoyen-ne-s à la prise de décision par le biais de mécanismes tels que le Partenariat pour un gouvernement ouvert et les entreprises coopératives.
- Lutter contre la répression mondiale de la société civile en adoptant des mesures diplomatiques, financières et juridiques pour protéger les militant-e-s, les médias indépendants et les défenseur-euse-s des droits de la personne.

« Si nous continuerons à nous laisser guider par l'optimisme, la réalisation des objectifs de développement durable exige plus que jamais une action urgente de la part de toutes les parties prenantes, en particulier des gouvernements. L'incapacité des dirigeant-e-s politiques, tant dans les pays riches en ressources que dans les pays pauvres, à garantir la paix, à lutter contre les changements climatiques et à accroître le financement international pour atteindre ces objectifs a aggravé la crise de la pauvreté dans le monde. Nous entrevoyons une lueur d'espoir avec le Sommet du G7, où nous attendons des décisions et des actions audacieuses qui peuvent accélérer le rythme et l'ampleur du soutien et de l'orientation dont notre monde a besoin.

OYEBISI, B. OLUSEY

Coordinateur du groupe de travail sur le développement durable / Directeur exécutif, Réseau nigérian des ONG





Le C7 (Civil 7) est un groupe d'engagement officiel du Groupe des 7 (G7) et représente les positions de la société civile mondiale.

**Contact du C7 :**

[info@civil7.org](mailto:info@civil7.org)

Veillez consulter le site [www.civil7.org](http://www.civil7.org) pour obtenir des informations supplémentaires, des ressources, des actualités et connaître les membres du comité de pilotage.



Coopération Canada dirige le C7 en 2025 et coordonne le processus en tant que Secrétariat du C7.

[Coopération Canada](#) est la porte-parole nationale des organisations canadiennes de développement international et d'aide humanitaire. Représentant plus de 100 organisations, nous réunissons, coordonnons et défendons une coopération internationale efficace, inclusive et responsable qui contribue à un monde plus juste, plus sûr et plus durable.

**Crédits :**

Logo et site Internet de C7 conçus par [Georges Papavassiliou](#)

Communiqué de C7 conçu par [Jenny Walker](#)



**CIVIL7**  
CANADA 2025

